



HAL
open science

Introduction. La science politique entre faits et normes

Samuel Hayat, Julien Talpin, Audric Vitiello

► **To cite this version:**

Samuel Hayat, Julien Talpin, Audric Vitiello. Introduction. La science politique entre faits et normes. Dispositifs de la démocratie. Entre participation, délibération et représentation, pp.7-24, 2022, 9782406115465. halshs-03885432

HAL Id: halshs-03885432

<https://shs.hal.science/halshs-03885432v1>

Submitted on 5 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POSTPRINT. Publié dans Jane Mansbridge, *Dispositifs de la démocratie. Entre participation, délibération et représentation*, édité par Samuel Hayat, Julien Talpin et Audric Vitiello, Classiques Garnier, 2022, p. 7-24

Introduction. La science politique entre faits et normes (Samuel Hayat, Julien Talpin et Audric Vitiello)

Someone trying to describe my professional persona might say I was a “normative democratic theorist whose work was guided by empirical analysis.” But in my own mind, I am still a feminist, still committed to equality, and still trying to figure out how to do democracy better¹.

« Quelqu'un qui voudrait faire mon portrait professionnel pourrait dire que je suis une “théoricienne normative de la démocratie dont le travail est guidé par l'analyse empirique”. Mais dans mon esprit je suis toujours une féministe, toujours engagée pour l'égalité, essayant toujours de réfléchir à comment améliorer la démocratie. »

Jane Mansbridge est une des politistes les plus importantes de ces quarante dernières années. Elle a apporté une contribution décisive à la théorie démocratique, aux études féministes et à l'appréhension des relations de pouvoir dans les dispositifs participatifs et les mouvements sociaux. Enseignante à l'Université Northwestern de Chicago à partir de 1973, elle devient en 1996 professeure de science politique à l'Université Harvard, dans la très renommée John F. Kennedy School of Government. Elle a reçu les distinctions les plus prestigieuses de la discipline² ; un prix porte même désormais son nom³. Cette carrière académique brillante a été couronnée par sa nomination comme présidente de l'Association américaine de science politique (APSA) en 2012-2013. Ses travaux constituent désormais des classiques incontournables de la science politique, devenus des textes véritablement « canoniques⁴ » de la discipline. Elle a contribué à l'émergence du champ d'étude de la démocratie délibérative et, par l'articulation très fine qu'elle propose entre matériau empirique et réflexion théorique, son œuvre incarne une façon originale de concevoir la science politique. Ses travaux demeurent néanmoins peu discutés et peu traduits en France⁵.

¹ Jane Mansbridge, « Writing as a Democrat and a Feminist », in Barry Glassner et Rosanna Hertz (éd.), *Our Studies, Ourselves: Sociologists' Lives and Works*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 136.

² Les prix Gladys M. Kammerer Award (1987), Victoria Schuck Award (1988), James Madison Award and Lecture (2011), Johan Skytte Prize (2018).

³ Le prix Jane Mansbridge Scholar-Activist Award, remis par l'Université Northwestern, à Chicago, où elle a enseigné de 1973 à 1996.

⁴ Melissa S. Williams, « Beyond the Empirical-Normative Divide: The Democratic Theory of Jane Mansbridge », *PS: Political Science & Politics*, vol. 45, n° 3, 2012, p. 797.

⁵ Voir néanmoins son interview par Muriel Rouyer dans *Raisons politiques*, n° 40, 2010, p. 135-155 ; et l'entretien collectif mené par Paula Cossart et Andrea Felicetti, « Qu'apporte l'étude des *town meetings* à la quête d'une démocratie plus participative et délibérative ? Entretien avec Frank M. Bryan, William W. Keith, James T. Kloppenberg, Jane Jebb Mansbridge, Michael E. Morrell, Graham Smith », *Participations*, trad. Xavier Blandin, n° 15, 2016, p. 203-220. Ont déjà été traduits Jane Mansbridge *et al.*, « La place de l'intérêt particulier et le rôle du pouvoir dans la démocratie délibérative », *Raisons politiques*, trad. Romain Lecler, n° 42, 2011, p. 47-82 ; Jane Mansbridge, « Les Noirs doivent-ils être représentés par

C'est cette lacune que cet ouvrage entend combler, afin de contribuer à la diffusion et à la discussion critique d'une pensée riche et complexe qui a fortement influencé les sciences sociales internationales.

De l'activisme des années 1960 à la théorie politique

Jane Mansbridge n'est pas qu'une universitaire parmi les plus talentueuses et les plus influentes de sa génération : sa trajectoire personnelle a fortement marqué son parcours de recherche et ses réflexions politiques⁶. Comme elle-même le souligne dans la citation placée en exergue de cette introduction, sa trajectoire intellectuelle a été et reste nourrie par des expériences politiques et des engagements militants qui, bien souvent, constituent le point de départ de ses analyses scientifiques et de ses réflexions théoriques normatives. À bien des égards, l'œuvre de Mansbridge est traversée par le slogan féministe selon lequel « le personnel est politique ». Née en 1939 dans le Connecticut (Nouvelle-Angleterre), elle dit avoir très tôt fait l'expérience des *town meetings* en famille, qui constitueront bien plus tard un des cas d'étude de son premier livre, *Beyond Adversary Democracy*. Si elle s'intéresse déjà à la politique – elle participe aux réunions d'une organisation pacifiste au cours de ses années de licence au sein du Wellesley College –, elle n'adopte pas d'emblée une position activiste : arrivant pour étudier en second cycle à Harvard au milieu des années 1960, elle ne s'implique pas immédiatement dans la lutte contre la guerre du Vietnam, qui mobilise alors une bonne partie des campus et de la population estudiantine. Sa thèse de doctorat, qui n'a jamais été publiée, ne porte d'ailleurs pas sur les thèmes des mouvements sociaux d'alors, mais sur le fonctionnement de la Cour Suprême des États-Unis⁷. Cependant, dans la deuxième moitié des années 1960, plusieurs expériences personnelles douloureuses (divorce, agression sexuelle) amènent sa trajectoire à bifurquer vers un engagement politique plus actif ; c'est alors qu'elle commence à s'investir dans le mouvement contre la guerre du Vietnam (elle sera même arrêtée et poursuivie en justice) et qu'elle se plonge dans l'effervescence participative de l'époque, en particulier à travers la mouvance féministe.

C'est surtout cette expérience de l'activisme féministe qui va orienter sa carrière et ses réflexions en direction des enjeux démocratiques. Elle rejoint d'abord un groupe de conscientisation, où des femmes échangent entre elles sur l'expérience de la domination masculine ou sur les façons d'expérimenter une sexualité plus épanouie. Elle participe à la fondation, en 1971, du Women Center de Boston, perçu comme un incubateur d'un mouvement féministe alors en pleine effervescence. Rassemblant diverses tendances du mouvement, ce centre, que Mansbridge décrit comme « une expérience anarchiste, ou quasi anarchiste⁸ », est vite confronté à des problèmes de gouvernance interne. Ce n'est pas un cas isolé : à la même époque, de nombreux collectifs participatifs et/ou autogérés doivent faire face à des conflits en leur sein et déclinent du fait de divisions parfois irréconciliables.

Marquée par ces difficultés, Mansbridge commence à nourrir le projet d'une réflexion sur les conditions d'épanouissement d'une démocratie réellement participative. Elle se nourrit

des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré », *Raisons politiques*, trad. Marc Saint-Upéry, n° 50, 2013, p. 53-77, reproduits dans ce volume, avec l'aimable autorisation de *Raisons politiques* et des Presses de Sciences po.

⁶ Voir notamment Jane Mansbridge, « Writing as a Democrat and a Feminist », art. cité.

⁷ Jane Mansbridge, *Brandeis and Sutherland: Apostles of Individualism*, thèse de l'Université Harvard, 1970.

⁸ Muriel Rouyer, « Entretien avec Jane Mansbridge », art. cité, p. 142.

alors de lectures libertaires, mais rien ne lui semble entièrement rendre compte de ce qu'elle observe. Elle se lance alors dans le projet de recherche qui va l'occuper pendant près de dix ans, et qui va aboutir à la publication de son premier ouvrage, *Beyond Adversary Democracy*, en 1980. Elle y étudie une coopérative médicale autogérée et un *town meeting* d'une petite ville du Vermont, assistant à leurs réunions pendant près de deux ans et réalisant de nombreux entretiens avec les habitants. Elle envisageait initialement d'inclure un troisième cas, le Women Center de Boston, mais sentant qu'elle manquerait de distance elle décide de le retirer de son enquête. Alors que l'ouvrage devait initialement s'intituler *Participatory Democracy*, le choix final résume l'évolution de sa pensée à la confrontation du terrain. L'enjeu central de ce livre est en effet de distinguer deux formes démocratiques, dont la légitimité et l'efficacité dépendent de la plus ou moins grande convergence des intérêts des acteurs qu'elles rassemblent. D'un côté, la démocratie unitaire, qu'elle a directement observée au sein de ces petits groupes, est possible et souhaitable pour les collectifs partageant des intérêts communs. À l'inverse, la seconde forme qu'elle identifie, la démocratie adversariale – reposant notamment sur le vote – semble mieux adaptée pour les groupes traversés par des intérêts divergents, au sein desquels il sera difficile de parvenir à un consensus. Son étude de la démocratie unitaire la conduit à remettre en cause le présupposé selon lequel la légitimité démocratique requiert une égalité de pouvoir, comme tendent à le penser les activistes qu'elle a fréquentés. Dans la mesure où les intérêts des participants sont convergents, il est tout à fait possible de déléguer son pouvoir à des représentants. Il existe donc des inégalités légitimes et relativement efficaces, qui doivent néanmoins être compensées par une égalité de respect et des relations d'ordre amical entre les participants.

Ses engagements féministes continuent de nourrir ses réflexions et sont à l'origine de son second livre, *Why We Lost the ERA*. Contribuant à fonder la première organisation féministe sur le campus de l'Université Northwestern à Chicago au début des années 1980, Mansbridge est profondément nourrie par les combats pour l'égalité. Ce second livre s'intéresse au paradoxe suivant : comment expliquer que la majorité des Américains défendent *in abstracto* les principes égalitaires, mais que les mouvements féministes ne soient pas parvenus à imposer l'*Equal Rights Amendment* (ERA) – une proposition, datant des années 1920, d'inscrire dans la Constitution américaine le principe de l'égalité femmes/hommes, ce qui aurait ouvert des droits importants pour les femmes en cas de non-respect (par les entreprises, les administrations, etc.) ? La bataille pour faire passer l'ERA s'étend jusque dans les années 1970, où la vigueur du mouvement féministe conduit à sa ratification par une majorité d'États. Pourtant, du fait d'une mobilisation conservatrice sans précédent, l'amendement finit par être abandonné au début des années 1980, ne parvenant pas à rassembler une majorité suffisante à l'échelle nationale. Ce sont ainsi les conditions de succès, et ici d'échec, des mouvements sociaux dont Mansbridge propose une analyse. S'appuyant sur des entretiens avec des élus et des militantes, elle met au jour des dysfonctionnements pouvant expliquer les échecs répétés des féministes dans ce cas, et plus largement de nombreux mouvements sociaux, à convaincre l'opinion publique. Elle met en évidence la façon dont le fonctionnement interne de ces collectifs les conduit bien souvent à l'échec. Ainsi, en dépit d'une valorisation sans relâche de la vertu de l'écoute mutuelle, les groupes féministes ont développé ce qu'elle qualifie de « surdité institutionnelle » : ne rassemblant que des acteurs

partageant les mêmes valeurs, ils deviennent incapables d'entendre les arguments du camp d'en face, et ce faisant de le convaincre. Les mouvements sociaux sont confrontés à un dilemme qui semble inextricable, qu'elle qualifie de « loi d'airain de l'involution⁹ ». Reposant sur l'investissement de militants motivés, ils supposent une forme de radicalité qui nourrit l'engagement mais les coupe du reste de la population. Ces collectifs développent également des prises de décision par accréation, ou implicite, qui font bien souvent l'économie de la discussion, tous les acteurs rassemblés partageant les mêmes valeurs. Ces mécanismes internes anti-délibératifs empêchent ces mouvements d'opérer les analyses, et les compromis, nécessaires pour obtenir gain de cause.

S'ils constituent des œuvres essentielles pour la théorie démocratique, ces deux premiers livres peuvent également être lus comme des guides pratiques pour les activistes et les démocrates radicaux : « Il y avait un manuel pratique à l'intérieur du livre sur l'ERA, tout comme il y en avait un dans celui sur la démocratie participative¹⁰ ». Nourrie par ses propres pratiques politiques, et les dilemmes auxquels elle a directement fait face, sa pensée politique se caractérise en effet par un constant mouvement d'aller-retour entre théorie et pratique.

Une théorie politique fondée sur la recherche empirique

À partir des années 1990, Mansbridge s'impose comme une théoricienne du politique à la fois centrale par ses objets (la participation, la délibération, la représentation...) et innovante dans sa manière de les aborder. La science politique américaine est alors largement dominée par les théories dites descriptives de la démocratie, fondées sur l'idée schumpétérienne que la démocratie est caractérisée par l'affrontement électoral pour le pouvoir. C'est surtout l'interprétation économique du vote développée par Anthony Downs et ses prolongements en analyse des choix publics qui prévalent, soutenus par la théorie dite du choix rationnel : les électeurs comme les élus seraient mus dans leurs comportements politiques par la seule défense de leur intérêt personnel. La science politique standard propose alors une conception de l'intérêt et un modèle de comportement typiques de ce que Mansbridge nomme la démocratie adversariale. Ce modèle ne peut rendre compte de la diversité des dynamiques de groupe observées dans *Beyond adversary democracy* et *Why we lost the ERA*. Mais plutôt que de démontrer par une nouvelle étude de terrain le caractère limité de cette conception de la démocratie, Mansbridge s'engage cette fois-ci dans une lutte sur les fondements mêmes de la théorie dominante.

Beyond Self-Interest, publié en 1990, est un ouvrage collectif pensé comme un « manifeste » (p. ix) contre la théorie du choix rationnel. Ce livre constitue un tournant dans la carrière de Mansbridge, à plusieurs niveaux. D'abord, il marque un déplacement vers la théorie politique, largement majoritaire parmi les textes réunis, et présentée par Mansbridge dans son texte comme un espace de résistance contre la théorie du choix rationnel, du fait de la persistance de traditions philosophiques discordantes : antimodernisme straussien, républicanisme, communautarisme, théorie critique, etc. Ensuite, cet ouvrage indique un

⁹ Calqué sur le concept de « loi d'airain de l'oligarchie » élaboré par Roberto Michels, qui décrit les formes de domination interne qui naissent au sein des collectifs militants du fait de la distinction entre représentants et représentés à partir du cas du Parti social-démocrate allemand, celui de « loi d'airain de l'involution » de Mansbridge qualifie les formes d'entre-soi, de fermeture d'esprit voire de sectarisme qui peuvent naître au sein de groupes militants peu ouverts sur l'extérieur.

¹⁰ Jane Mansbridge, « Writing as a Democrat and a Feminist », art. cité, p. 136.

changement de format dans ses travaux : à partir de cette date, Mansbridge privilégie les textes courts et les ouvrages collectifs plutôt que les monographies, ce qui lui permet d'étendre considérablement le spectre de ses interventions. Enfin, ce livre l'impose comme une des cheffes de file d'un courant théorique multiforme mais rassemblé par l'opposition à la théorie du choix rationnel, allant chercher tant dans le matériau empirique que dans la philosophie politique de quoi soutenir une conception plus complexe des raisons d'agir. Il ne s'agit alors pas de dire que l'intérêt personnel ne joue aucun rôle en politique, mais d'en proposer une acception élargie à la défense des idéaux et des appartenances, et mettant l'accent sur le caractère dynamique des intérêts, transformés plutôt que simplement agrégés lorsqu'ils sont mis en jeu dans des processus politiques de représentation, de participation et de délibération.

Les implications méthodologiques de la critique du choix rationnel sont nombreuses et mettent en jeu le cœur même du rapport entre théorie et empirie. La science politique standard est en effet fortement positiviste dans l'agencement qu'elle propose entre ces deux dimensions : la théorie politique permet de déterminer un certain nombre de caractéristiques du modèle théorique employé, inscrit généralement dans une des variantes de la théorie du choix rationnel, puis le travail empirique consiste à nourrir ce modèle de données permettant de tester des hypothèses variées. La séparation entre les deux dimensions est nette et s'accompagne d'une pratique de la théorie politique fortement liée à la philosophie analytique, où la clarté et l'univocité des concepts priment, et d'une pratique de l'empirie qui laisse une large part à la modélisation et au traitement comparatif et quantitatif. La voie empruntée par Mansbridge, mise en pratique dès ses premiers travaux et explicitée plus nettement à partir de *Beyond Self-Interest*, est très différente. Le travail de théorie politique ne précède pas l'empirie, mais s'appuie en permanence sur le résultat des enquêtes de sciences sociales¹¹ : Mansbridge fait ainsi un usage constant d'un large spectre de travaux empiriques, sans exclusive méthodologique, mais aussi de recherches propres. En particulier, Mansbridge s'appuie largement, dans son travail même de théorie politique, sur des entretiens et des observations, d'une manière tout à fait révélatrice de sa conception du rôle des idées en science politique. Selon elle, le travail de construction théorique n'est en effet pas l'apanage des chercheurs en sciences sociales : les individus ne sont pas seulement mus par leur intérêt personnel, mais aussi par des croyances et des idéaux qu'ils peuvent mobiliser en situation et expliciter en entretien. D'où l'importance que Mansbridge donne aux conversations ordinaires et aux jugements normatifs qui s'en dégagent, tout aussi dignes d'intérêt pour le travail d'élucidation des concepts que les textes savants et les discours des professionnels de la politique. Centrales comme motivations de l'action des gens ordinaires, les idées politiques ne peuvent être élucidées d'une manière empiriquement pertinente qu'à condition d'intégrer à la recherche le sens que les gens ordinaires leur donnent.

La science politique développée par Jane Mansbridge met ainsi en question la séparation entre théorie et empirie, le travail théorique – qui occupe l'essentiel de son œuvre à partir des années 1990 – ne pouvant être séparé d'une exigence empirique replacée au cœur même de l'élaboration conceptuelle. En conséquence, ses théorisations ne visent pas à simplifier les

¹¹ Voir par exemple Jane Mansbridge, « Practice-Thought-Practice », in Archon Fung et Erik Olin Wright (éd.), *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso, 2003, p. 175-199.

concepts pour les rendre opérationnalisables dans le cadre d'un modèle mathématisé, mais au contraire à les complexifier, pour leur faire intégrer une plus grande diversité d'expériences et donc leur donner un plus grand pouvoir heuristique. C'est ainsi qu'elle aborde la question du pouvoir, notamment en 1994 dans « Using Power/Fighting Power » (traduit dans le présent ouvrage), en refusant l'alternative qui voudrait soit définir les conditions de légitimité du pouvoir – sans s'interroger ensuite sur son usage –, soit valoriser la minimisation du pouvoir – sans prendre en compte la nécessité de son exercice. Elle propose au contraire, ce qui pourrait sembler contradictoire, de s'interroger à la fois sur les manières de rendre l'exercice du pouvoir démocratiquement légitime et sur les voies de développement d'enclaves d'opposition à ce même pouvoir, dans la mesure où c'est cette tension qui seule peut maintenir le dynamisme démocratique d'une société. On retrouve un même refus productif de trancher entre options théoriques apparemment opposées dans l'analyse que fait Mansbridge de la représentation descriptive dans son article « Should Blacks represent Blacks and Women represent Women? A contingent “yes” » (repris dans le présent ouvrage). Plutôt que de convoquer l'opposition entre représentation substantielle et représentation descriptive dessinée par Hanna Pitkin dans son ouvrage classique de 1967¹², Mansbridge s'interroge sur les conditions empiriques qui rendent la représentation descriptive préférable – à la fois au regard de l'impératif de représentation substantielle des minorités dominées et de la qualité démocratique du système dans son ensemble.

Pourtant, il ne faudrait pas voir dans cette attitude une simple posture conciliatrice, voire irénique. Il s'agit bien plutôt, en refusant les alternatives posées comme évidentes, de mettre en lumière deux éléments cruciaux du politique. D'une part, Mansbridge met continuellement en avant le fait que ce qui est vrai ou désirable dans une sphère ou à une échelle donnée ne l'est pas nécessairement dans une autre : les normes de la démocratie adversariale sont inefficaces dans les groupes de confiance ; la représentation descriptive, bénéfique lorsqu'elle concerne un groupe ayant subi des dominations passées, peut s'avérer essentialisante dans d'autres cas, etc. Dès lors, pour produire des résultats pertinents, la théorie politique doit sans cesse s'interroger sur leurs conditions locales de validité. D'autre part, le dévoilement des contradictions et des tensions inhérentes au politique amène souvent Mansbridge à réaliser un travail d'élaboration conceptuelle très heuristique. Face à la diversité, voire à la contradiction, des formes que prennent les phénomènes politiques, elle propose régulièrement de nouvelles catégories permettant de les saisir. Ainsi, dans un article s'appuyant sur de nombreuses études empiriques concernant le fonctionnement concret de l'activité législative aux États-Unis, « Rethinking Representation » (traduit dans le présent ouvrage), elle souligne la diversité des formes que peut aujourd'hui prendre la représentation politique dans nos démocraties. Dès lors, le modèle classique de la délégation principal/agent n'apparaît plus que comme une des formes de la représentation – qu'elle nomme la représentation-promesse –, coexistant *de facto* avec d'autres formes tout aussi efficaces politiquement : la représentation anticipatrice, la représentation gyroscopique et la représentation par procuration.

L'œuvre de Mansbridge à partir des années 1990 consiste donc en un large travail de reconceptualisation de la démocratie et de ses dispositifs. Ambitieux par l'ampleur et la diversité des phénomènes qu'il englobe, il ne passe néanmoins pas par la réalisation d'un

¹² Hanna Pitkin, *The Concept of Representation* (1967), Berkeley, University of California Press, 1973.

grand système théorique d'ensemble, mais par une multitude de textes éclairant chaque fois un aspect différent de la politique démocratique. La constance de la méthode, notamment des allers-retours entre théorie et empirie, l'exigence de précision conceptuelle et la continuité des thèmes de recherche (les intérêts, le pouvoir, la délibération, la représentation) donnent une grande cohérence à cette œuvre.

Scientificité et normativité

Le parcours et les recherches de Mansbridge sont étroitement liés à ses engagements dans les débats publics, politiques ou scientifiques contemporains – engagements militants d'abord, professionnels et académiques ensuite. Elle-même revendique une approche analytique « centrée sur les problèmes¹³ », c'est-à-dire guidée par l'ambition de comprendre voire de dépasser les difficultés que les acteurs rencontrent au cours de leur pratique démocratique, plutôt qu'attachée à la défense et promotion d'une méthodologie ou d'une idéologie préexistante. D'où sans doute la fécondité de ses analyses, qui ne s'interdisent pas de croiser démarches et méthodes afin d'obtenir un éclairage original sur un objet, et qui n'hésitent jamais ni à souligner les aspects négatifs des phénomènes pour lesquels elle manifeste par ailleurs une certaine sympathie – comme les difficultés internes des groupes participatifs, ou la pente dogmatique de certains mouvements féministes –, ni à remettre en question les idées en apparence les plus consensuelles – comme la centralité de l'égalité de pouvoir dans l'architecture démocratique.

Cette démarche axée sur les enjeux actuels des démocraties s'articule à une conception de la science politique qu'on peut décrire comme impliquée, voire engagée – à condition de préciser que cet engagement se veut avant tout pragmatique, visant la résolution de problèmes spécifiques. En effet, dans son adresse présidentielle à l'APSA, Mansbridge affirme que « si la science politique sert à quelque chose, je pense que c'est, et que ça devrait être, à nous aider à nous gouverner nous-mêmes¹⁴ ». La scientificité doit donc s'articuler à la normativité, et à une normativité positive, source de propositions susceptibles d'aider à améliorer le fonctionnement du système démocratique.

L'analyse scientifique ne doit donc pas seulement décrire et comprendre comment fonctionne un système politique, dans sa globalité ou dans l'un de ses aspects. Il s'agit évidemment là d'une dimension fondamentale, où l'analyse empirique et ses diverses méthodes d'enquête jouent un rôle essentiel. Mais cette analyse, même la plus objective possible, renvoie elle-même à des enjeux normatifs : parce que, de fait, sa diffusion constitue (ou devrait constituer) une aide voire un guide pour la pratique des acteurs, et parce que son orientation dépend de la problématisation, souvent par la théorie politique, de tel aspect de la réalité sociale au regard des principes idéaux dont se réclament nos sociétés. Reste que, selon Mansbridge, si la recherche doit assumer cette dimension critique et souligner les décalages existant entre idéal et réalité, elle ne doit pas s'arrêter à ce stade : elle doit se faire critique

¹³ Jane Mansbridge, « Writing As a Democrat and a Feminist », art. cité, p. 136.

¹⁴ Jane Mansbridge, « What is Political Science For? », *Perspective on Politics*, vol. 12, n° 1, 2014, p. 8.

constructive, et proposer des pistes crédibles et réalistes (car fondées sur l'analyse empirique) pour répondre aux défis ainsi soulevés, donc prendre part au débat public sur et dans le système démocratique.

La réflexion scientifique est donc innervée par le souci de l'action publique, qui en constitue à la fois la matière et l'enjeu. Elle apparaît comme un moment d'une séquence continuée « action – pensée – action », comme un détour temporaire, comme une étape où l'on examine à la fois les limites passées ou présentes et les moyens de dépasser à l'avenir ces limites de l'action publique. Pour autant, il ne s'agit pas d'adopter la posture verticale du savant dirigeant, ni même celle, plus ambiguë, de l'expert conseiller : il s'agit d'entretenir une relation dialogique entre champs académique et politique, entre chercheurs et acteurs, en proposant à ces derniers des pistes de réflexion et d'action susceptibles d'éclairer leur pratique et de surmonter les difficultés auxquelles celle-ci se trouve confrontée. La démarche est pragmatique bien plus qu'utopique : il ne s'agit pas de construire *in abstracto* un modèle de société susceptible de prétendre à une quelconque perfection démocratique, mais de faire face aux défis que rencontrent *hic et nunc* les acteurs politiques et les systèmes démocratiques actuellement existants.

Or, selon Mansbridge, l'une des principales difficultés des démocraties libérales contemporaines tient à leur rapport au pouvoir politique, plus précisément à son manque chronique de légitimité qui condamne la démocratie à l'impuissance. En effet, ces régimes sont les héritiers d'une trajectoire historique fondée sur l'opposition au pouvoir, qui se traduit par le fait qu'aujourd'hui encore sa critique est plus valorisée que son exercice. Or, il n'y a démocratie que s'il y a exercice d'un pouvoir [*kratos*] collectif ; en rester à la critique du pouvoir, c'est risquer de désarmer la communauté politique, de bloquer tout changement social, d'entraver toute réforme démocratique. Comme Mansbridge le montre dans « Using Power/Fighting Power », du point de vue démocratique le pouvoir est ambivalent : il est certes dangereux, car propice à la domination, mais en même temps nécessaire pour que puisse exister l'autonomie collective. Refuser tout pouvoir, toute coercition, revient à favoriser le statu quo, au nom des droits de l'individu contre le collectif ; dans une situation d'intérêts divergents, c'est en réalité adopter une posture antidémocratique (accorder un avantage *a priori* à certains acteurs ou intérêts par rapport aux autres revient à nier le principe d'égalité entre les citoyens) et même antipolitique (renoncer à agir pour régler certains problèmes sociaux conflictuels revient à nier la fonction même du politique, la régulation sociale).

D'une certaine façon, les démocraties libérales ont été libérales avant d'être démocratiques, et sont encore aujourd'hui libérales plus que démocratiques. Dans cette perspective, Mansbridge s'accorde avec Habermas pour considérer que le problème politique fondamental de notre époque est celui de la légitimité, ou plutôt de la légitimation du pouvoir politique : « Aujourd'hui, le défi de créer une coercition légitime est au moins aussi important que celui de résister à une coercition illégitime¹⁵ ». Si la science politique doit être à la fois critique et constructive, c'est donc à la fois au nom d'une conception générale des rapports entre science et société, mais aussi à cause du diagnostic particulier porté sur la société

¹⁵ *Ibid.*, p. 9.

contemporaine, vue comme souffrant d'un déficit de légitimité du pouvoir politique, qu'il s'agit de résorber pour assurer le fonctionnement du système démocratique.

Si le défi majeur des démocraties est celui de la légitimité du pouvoir, logiquement la science politique trouve son objet privilégié dans les dispositifs producteurs de cette légitimité politique. Mansbridge consacre une large part de ses travaux, en particulier dans la période la plus récente, à interroger les conditions de légitimité des pratiques et des dispositifs politiques actuels, qu'ils répondent à une logique participative, représentative ou délibérative. Ainsi, lorsque dans « Rethinking Representation » elle démontre que différentes formes de représentation politique coexistent au sein des démocraties contemporaines, elle ne manque pas de souligner que chacune doit être évaluée à l'aune de critères spécifiques – la procédure formelle de l'élection, projective ou rétrospective, se trouvant ainsi ramenée au rang d'une source de légitimité parmi d'autres.

À travers la reconnaissance de la diversité des logiques, mais aussi des légitimités à l'œuvre dans les sociétés contemporaines, l'analyse s'oriente vers une approche systémique, et non plus simplement institutionnelle, du phénomène démocratique. Autrement dit, il s'agit moins de se demander si tel dispositif institutionnel est démocratique car conforme aux principes idéaux de la démocratie, que de s'interroger sur la portée démocratique de son fonctionnement, *i. e.* sur sa capacité à produire des situations démocratiques au sein du système social dont il ne constitue qu'une partie.

Ce tour systémique donné à l'analyse politiste entretient des liens privilégiés avec ce qu'on a appelé le « tournant délibératif » de la théorie démocratique normative¹⁶. La conception délibérative de la démocratie, en effet, met l'accent sur l'enjeu de la légitimation des décisions politiques, à travers l'organisation de procédures et plus encore de processus délibératifs, axés sur l'argumentation et la conviction par la force du meilleur argument. Cette conception accorde donc une importance capitale aux effets (délibératifs ou anti-délibératifs) des différents dispositifs et pratiques qui composent la société démocratique. Ainsi, la classique controverse participation *vs* représentation se trouve reléguée au second plan, la priorité étant donnée au type de relation que les dispositifs permettent d'instaurer : l'enjeu est qu'ils génèrent des processus communicationnels et décisionnels les plus ouverts et inclusifs possible, seuls vecteurs de légitimité politique. De ce point de vue, la démocratie délibérative elle-même doit être comprise de façon systémique plus qu'institutionnelle : l'enjeu est la capacité du système sociopolitique dans son ensemble à produire un processus de délibération et, ce faisant, à renforcer la légitimité des décisions politiques.

Mansbridge souligne ainsi, dans « Everyday Talk in the Deliberative System » (traduit dans le présent ouvrage), que la délibération démocratique ne se réduit pas à l'institutionnalisation de dispositifs formellement conformes aux principes délibératifs, tels que Habermas, Cohen, ou plus récemment Gutmann et Thompson, ont pu les identifier¹⁷. Elle

¹⁶ John S. Dryzek, *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

¹⁷ Joshua Cohen, « Délibération et légitimité démocratique », in Charles Girard et Alice Le Goff (éd.), *La démocratie délibérative : anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, 2010, p. 207-241 ; Jürgen Habermas, *Droit et démocratie : entre faits et normes* (1992), Paris, Gallimard, 1997 ; Amy Gutmann et Dennis Thompson, *Democracy and Disagreement*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1996.

procède aussi de façon plus informelle, à travers les échanges quotidiens qui se tissent entre citoyens, où prennent place des processus de persuasion tout aussi potentiellement valides d'un point de vue démocratique – mais qui doivent être évalués à l'aune d'autres critères que ceux qui ont cours dans le cadre de délibérations formelles. Plus encore, le texte collectif « A Systemic Approach to Democratic Deliberation » démontre que certaines normes désirables au niveau du système global ne peuvent parfois être atteintes qu'en rompant avec ces mêmes normes au niveau local : ainsi, un système délibératif peut profiter de l'existence d'enclaves non délibératives où se construisent les arguments qui seront ensuite rendus publics et viendront enrichir le débat commun¹⁸. Comme l'avaient déjà signalé I. M. Young ou A. Fung, la délibération peut même tirer bénéfice d'actes de protestation non délibératifs (blocages, manifestations...), car ces actes permettent de signaler l'existence de dysfonctionnements au sein du processus délibératif, et donc, potentiellement, ouvrent la voie à son amélioration – donc *in fine* à une production plus efficace de la légitimité politique¹⁹.

Cette approche systémique de la démocratie, que Mansbridge a largement contribué à initier, tend à s'imposer de plus en plus largement dans le champ académique. En témoignent plusieurs textes cosignés par nombre des principaux théoriciens normatifs de la démocratie, qui après les vifs débats des années 1990 et 2000 semblent désormais s'accorder globalement sur une conception systémique de la démocratie délibérative, tels que « The Place of Self-Interest and the Role of Power in Deliberative Democracy », repris dans cet ouvrage, et « A Systemic Approach to Democratic Deliberation ». L'attractivité de cette approche tient sans doute largement à sa puissance intégrative. En effet, elle permet de faire place à un très large spectre d'acteurs et d'activités au sein de la démocratie, ce qui lui permet de dessiner une image réaliste et crédible du fonctionnement des régimes démocratiques actuels. Elle permet ce faisant de dépasser une approche parfois microscopique adoptée par certains analystes de la délibération qui ont eu tendance, au cours des années 2000, à se consacrer davantage au détail du fonctionnement délibératif au sein de dispositifs expérimentaux qu'à la qualité démocratique du système politique dans son ensemble²⁰. Du point de vue descriptif, cette approche est sans conteste particulièrement heuristique ; du point de vue normatif, en revanche, elle paraît plus problématique.

En effet, elle semble complexifier la question de la légitimité démocratique, autant sinon plus qu'elle ne permet de la résoudre. D'abord, l'évaluation normative semble se trouver écartelée entre deux critères potentiellement incompatibles : d'une part, la conformité aux principes démocratiques, d'autre part, l'efficacité dans la production d'effets démocratiques. Celle-ci, en effet, n'acquiert jamais l'exclusivité, et reste d'ailleurs toujours discutée. Une

¹⁸ Jane Mansbridge, James Bohman, Simone Chambers, Thomas Christiano, Archon Fung, John Parkinson, Dennis F. Thompson et Mark E. Warren, « A Systemic Approach to Deliberative Democracy », in Jane Mansbridge et John Parkinson (éd.), *Deliberative Systems: Deliberative Democracy at the Large Scale*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 1-26. Cet article a été récemment traduit en français : « Une approche systémique de la démocratie délibérative », in Loïc Blondiaux et Bernard Manin (éd.), *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, trad. Juliette Roussin, 2021, p. 27-66. Voir aussi Jane Mansbridge et John Parkinson (éd.), *Deliberative Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

¹⁹ Iris Marion Young, « La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme » (2001), *Raisons politiques*, n° 42, 2011, p. 131-158. Archon Fung, « Délibérer avant la révolution. Vers une éthique de la démocratie délibérative dans un monde injuste » (2005), *Participations*, n° 1, 2011, p. 311-334.

²⁰ Ainsi que l'a bien souligné Simone Chambers dans « Deliberative Democratic Theory », *Annual Review of Political Science*, vol. 6, p. 307-326.

large part du travail actuel de la théorie normative de la démocratie s'attache ainsi à identifier les critères susceptibles de permettre une évaluation partagée des pratiques et des dispositifs démocratiques, en tenant compte de ces deux aspects de la conformité *ex ante* et de l'efficacité *ex post* dans la promotion des principes démocratiques. Or, l'équilibre est précaire, incertain, dans la mesure où l'appréciation des effets ne peut se faire qu'en situation, et reste donc toujours singulière. Définir à quel moment ou à quelles conditions les médias ou les actions protestataires jouent un rôle favorable ou défavorable au bon fonctionnement d'un système démocratique est avant tout affaire d'évaluations subjectives, donc ouvertes à la controverse, et plus encore évolutives, variables selon les contextes, les moments et les questions sociopolitiques en jeu. Une fois encore, l'approche systémique s'articule avec la conception délibérative de la démocratie : parce que la légitimité est toujours en suspens, la démocratie semble exiger un processus continu de discussion et de confrontation afin de pouvoir établir, presque au cas par cas, la légitimité ou l'illégitimité d'une pratique ou d'un dispositif. Résoudre le défi de la légitimité démocratique apparaît ainsi comme une affaire de procédure, et même de processus, plus que substance ; dès lors, la théorie politique se voit assignée à une tâche d'impulsion, de clarification et de vivification du débat démocratique.

Il demeure que le risque semble alors bien réel de faire perdre à la théorie politique son pouvoir critique, tout dispositif ou toute pratique contrevenant à des principes substantiels de démocratie ou de justice pouvant se trouver justifié par de supposés processus systémiques délibératifs. À ce titre, les travaux de Mansbridge peuvent être jugés avoir perdu un peu de leur mordant ces dernières années. Ils n'en demeurent pas moins éclairants, foisonnants d'innovations conceptuelles et de mises au point salutaires, amenant lecteurs et lectrices à affiner leur regard sur le système politique, sur les relations de pouvoir qui s'y nouent et sur les dispositifs de légitimation qui les soutiennent. Gageons que la (re)découverte en français de certains des textes les plus heuristiques de cette grande auteure convaincra de la pertinence, voire de l'urgence, de travailler à une théorie politique fine et empiriquement ancrée, susceptible de donner les outils pour comprendre et transformer la société.

Note sur l'établissement des textes

Publier une sélection de textes de Jane Mansbridge suppose de faire des choix au sein d'une œuvre foisonnante, qui ne s'est jamais laissée enfermer dans une seule thématique de recherche. On notera la publication en 2019, sous la direction de Melissa Williams, d'une anthologie en anglais, dont la composition ne recoupe qu'en partie celle de ce recueil²¹, et d'une autre en espagnol, en deux volumes, en 2021 et 2022²². Nous avons fait le choix de proposer ici une compilation de textes portant sur l'analyse de la place et du fonctionnement des dispositifs structurant une régulation sociale démocratique. Ce choix ne va pas sans arbitraire : d'autres aspects de son œuvre, en particulier les études qu'elle a consacrées au féminisme et plus généralement aux mouvements sociaux, méritent tout autant l'attention du public et des professionnels des sciences sociales.

²¹ Melissa S. Williams (éd.), *Jane Mansbridge: Participation, Deliberation, Legitimate Coercion*, New York, Routledge, 2019.

²² Jane Mansbridge, *Democracia: Amistad y Pugna*, Felipe Rey (éd.), Barcelone, Gedisa, 2021, et Jane Mansbridge, *Feminismo y poder*, Indira Latorre et Felipe Rey (éd.), Barcelone, Gedisa, 2022.

Plusieurs raisons ont guidé ce choix. D'abord, le thème de la démocratie est le plus pérenne dans l'œuvre de Mansbridge : il innerve toute la durée de sa carrière, depuis ses premiers articles dans les années 1970, consacrés aux difficultés que rencontre la mise en œuvre de la démocratie participative, jusqu'aux plus récents qui cherchent à dessiner les contours d'une conception systémique de la démocratie délibérative, en passant par le réexamen et la complexification du phénomène représentatif. Or, sur tous ces aspects, qui constituent autant d'enjeux majeurs du débat démocratique contemporain, les travaux de Mansbridge sont devenus des références internationales incontournables.

D'autre part, cette question des mécanismes démocratiques est suffisamment transversale pour ouvrir des perspectives intéressantes et novatrices à d'autres champs d'analyse ou d'action. Ainsi, l'étude (comme la pratique) des mouvements sociaux ou des luttes féministes a sans doute beaucoup à gagner à la lecture des réflexions de Mansbridge sur la question de l'organisation démocratique, aussi bien au plan de la structuration interne qu'à celui de l'intervention publique de ces acteurs collectifs.

Enfin, ne le cachons pas, le poids de la spécialisation académique a joué un rôle non négligeable. Le fait est que les éditeurs sont tous des universitaires et des chercheurs spécialistes de la question démocratique et des débats qui entourent aujourd'hui le thème d'un renouvellement des systèmes et des pratiques démocratiques. Bien que leurs approches et leurs méthodologies soient différentes, allant de la sociologie empirique jusqu'à la théorie politique, ils se retrouvent sur le point de considérer les travaux de Mansbridge comme un apport majeur à l'analyse de leur objet d'étude. Nous ne pouvons qu'espérer que d'autres, mieux armés que nous pour apprécier la portée des analyses de Mansbridge dans ces domaines, poursuivent ce travail en se penchant sur ses réflexions en matière de féminisme et de mouvements sociaux.

La sélection de ces textes, pour la plupart inédits en français, s'est effectuée en commun accord avec l'auteure. Il arrive qu'un même texte ait connu plusieurs versions en anglais, parfois avec des changements substantiels ; dans ce cas, nous avons fait le choix de traduire la dernière version publiée, qui peut être considérée comme la version (temporairement ?) définitive de la réflexion. Nous avons par ailleurs réalisé des coupes, notamment dans les notes de bas de page, qui ont toutes été visées par l'auteure. Nous remercions vivement Yves Sintomer qui a eu l'idée de ce livre et nous a accompagnés et relus tout au long de sa réalisation, et Muriel Parès pour sa relecture attentive du manuscrit.

Samuel Hayat, Julien Talpin et Audric Vitiello